



Réalisation : Service communication et action culturelle CRR d'Angers - H.Adam - Mai 2015 - Impression : Ville d'Angers / Angers Loire Métropole

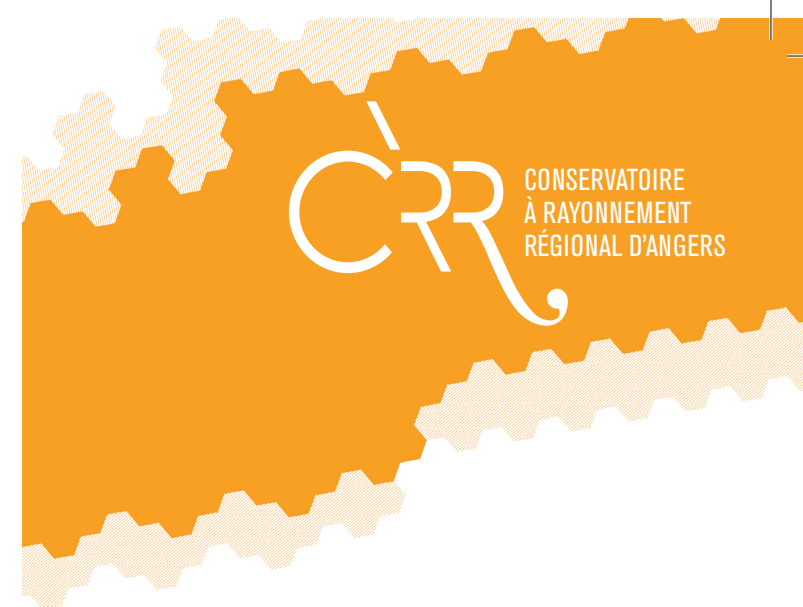


Conservatoire à Rayonnement Régional d'Angers

26 avenue Montaigne
49100 Angers

Tél. : 02 41 24 14 50

<http://angers.fr/crr>



Bibliothèque du Conservatoire

Mode d'emploi



Partitions, périodiques, livres, CD, DVD

Suivez l'actualité du Conservatoire sur les réseaux sociaux

 [Angers.conservatoire](https://www.facebook.com/angers.conservatoire)

 [@CRR_Angers](https://twitter.com/@CRR_Angers)



INFORMATIONS PRATIQUES

La bibliothèque du conservatoire est un centre de documentation spécialisé en musique, danse, théâtre.

Elle est également :

- un outil pédagogique,
- un lieu d'étude et de recherche,
- un réseau d'informations interactif avec la bibliothèque municipale.

Des espaces de lecture, d'écoute et de visionnage sont aménagés pour que les élèves étudient dans de bonnes conditions.

Sandrine Monnier, responsable de la bibliothèque vous accueille :

- **du mardi au jeudi**
de 9h30 à 12h
et de 14h - 18h
- **le lundi et vendredi**
de 14h à 17h

La bibliothèque ferme ses portes pendant les vacances scolaires.

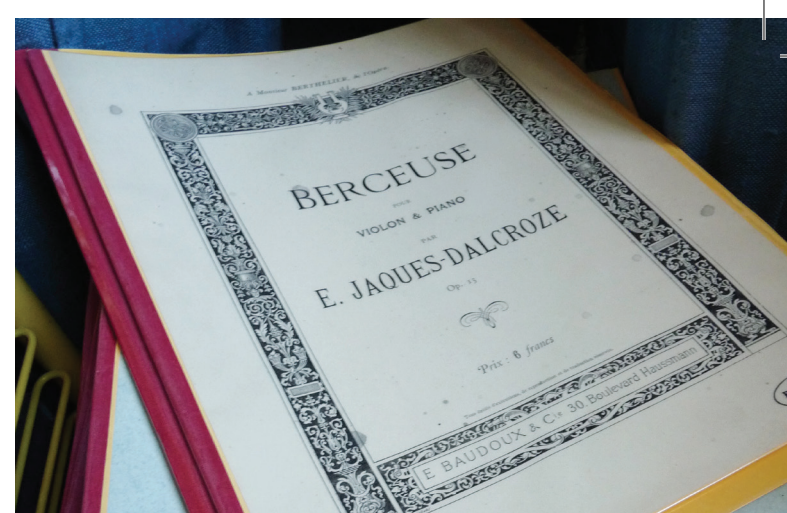


Pour le respect de tous, il est interdit de manger, boire et fumer dans la bibliothèque.

LE FONDS DOCUMENTAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE DU CONSERVATOIRE

Une collection riche de plus de **15000 documents** dans les domaines de la musique, de la danse et du théâtre :

- 13 000 partitions (instrumentales, poche, matériel d'orchestre, musique d'ensemble...),
- usuels, dictionnaires sur la musique (Grove),
- revues spécialisées (*Diapason*, *La lettre du musicien...*),
- livres jeunesse à consulter sur place,
- livres et vidéos sur la danse et le théâtre,
- ouvrages de théâtre.



L'ACCÈS AUX DOCUMENTS

• La bibliothèque est ouverte à tous. Les documents sont accessibles à tout public en consultation sur place.

• Le fonds est consultable sur le site : www.bm.angers.fr

• Un poste informatique, en réseau avec la bibliothèque municipale est à votre disposition et vous permet de consulter la base de données des collections.

• Le prêt est réservé aux élèves, anciens élèves et enseignants du conservatoire et au cas par cas (voir avec la direction).

• Une carte de lecteur gratuite, réservée aux emprunts à la bibliothèque du conservatoire, est délivrée à chaque inscription. Elle permet d'emprunter **8 documents pour une durée de 3 semaines renouvelable.**